

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par courrier ou mail avant le 23 août 2021

Lozère Développement  
POLeN, 12 rue Albert Einstein 48000 MENDE  
d.oustry@lozere-developpement.com

### MARCHÉ / ANIMATIONS DANS LE CADRE DU CONCOURS CULINAIRE « ÉTOILES DE LOZÈRE » 25 SEPTEMBRE 2021

Lozère Développement organise en 2021 la 1ère édition du **concours culinaire innovant «Étoiles de Lozère»** qui consiste à imaginer LA recette lozérienne de demain.

Soutenu par le Département de la Lozère et les partenaires de l'agence, cet évènement, construit autour de la gastronomie lozérienne, allie promotion du territoire, valorisation des productions locales et développement d'activités liées à l'alimentation.

10 binômes, composés d'amateurs et de professionnels, vont devoir se préparer, imaginer et élaborer deux recettes (salées et sucrées) qui permettent de valoriser la Lozère, ses savoir-faire, ses produits emblématiques avant de présenter celles-ci devant un jury final **le 25 septembre** prochain à **Sainte Lucie** près de Marvejols.

Le village de gîte de Sainte Lucie jouxte le Parc à loups du Gévaudan. Il est un haut lieu du tourisme Lozérien (env.



70 000 visiteurs par an) et symbolise le renouveau du positionnement de la destination Lozère dans un contexte de modernisation complet. Il va accueillir le 25 septembre des restaurateurs, des producteurs, des transformateurs, des élus, des cuisiniers passionnés. Tous réunis pour échanger avec le grand public sur les produits locaux et l'innovation alimentaire qui contribue au bien-être de tous.

**Dans le cadre de cet évènement, Lozère Développement organise plusieurs animations à destination du grand public avec pour fil conducteur les produits locaux, la gastronomie, les savoir-faire de nos territoires.**

En tant que professionnel lozérien de l'agroalimentaire, nous vous invitons à prendre part à cet évènement en venant exposer vos produits / activités sur le marché organisé de 9h à 18h, le 25 septembre 2021. Sont concernés les produits alimentaires fabriqués en Lozère et produits artisanaux en lien avec la gastronomie (ex. couteaux, poteries, ustensiles de cuisine... de fabrication lozérienne).

Vous trouverez ci-après les modalités de participation accompagnées du formulaire d'inscription à retourner complété avant le 23 août 2021.

Autres animations proposées sur site :

- ✓ Compétition avec les 10 binômes en lice
- ✓ Démonstrations culinaires
- ✓ Marché, Plateau radio...
- ✓ En présence du parrain de l'évènement Pierre-Olivier PROUHEZE

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION**  
**MARCHÉ / ANIMATIONS DU SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021**  
**CONCOURS CULINAIRE « ÉTOILES DE LOZÈRE »**

**Animation toute la journée, de 9h à 18h**  
**Sur le site du Parc à loups à Sainte Lucie**

Raison sociale : .....

Nom du Responsable / Contact pour le marché : .....

Adresse : ..... CP – Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

Listez les produits ou activités (\*) que vous souhaitez présenter/commercialiser à l'occasion du Marché « Etoiles de Lozère » :

---

---

Pour le déjeuner, je souhaite proposer à la vente les produits suivants (assiette gourmande, crêpe, sandwich, burger...) :

---

(\*) dans le cas de revendeurs, joindre une liste détaillée des entreprises représentées et des produits lozériens concernés.

☛ Je souhaite réserver un espace de vente pour le samedi 25 septembre de 9h à 18h :

- |                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 2 mètres linéaire       |
| <input type="checkbox"/> | 3 mètres linéaire       |
| <input type="checkbox"/> | 4 mètres linéaire       |
| <input type="checkbox"/> | Autre, précisez : ..... |

NB : le mobilier (table, comptoir, chaises, vitrine...) doit être fourni par le professionnel.

Aucun mobilier ne sera disponible sur place.

Je souhaite bénéficier d'un branchement électrique avec mon stand.

Votre besoin électrique : merci de préciser ici la consommation moyenne en KW et le type de matériel électrique

.....

.....

Je souhaite proposer une animation. Merci de préciser son contenu :

.....

Notez ici vos demandes particulières si nécessaire :

.....

.....

NB : en cas d'intempérie, une solution est prévue pour abriter les stands et ainsi accueillir les exposants et les visiteurs dans de bonnes conditions. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le marché au plus tard 6 jours avant la manifestation.

Je joins à ma demande d'inscription un **Chèque caution de 50€** (à l'ordre de Lozère Développement) qui sera restitué le 25 septembre, au moment de votre arrivée. En cas d'annulation, le chèque sera alors encaissé par l'organisateur.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation ci-après et confirme respecter l'ensemble des critères énumérés.

A \_\_\_\_\_, le / /

Cachet et Signature :

**Votre contact pour tous renseignements ou demande particulière :**  
Delphine OUSTRY – [d.oustry@lozere-developpement.com](mailto:d.oustry@lozere-developpement.com) - Tél : 04.66.45.33.05

## **Déroulement prévisionnel de la manifestation :**

- Installation des exposants le samedi 25 septembre à **partir de 7h30 et jusqu'à 9h00** (horaires à respecter impérativement)
- **9h30/10h30** – Epreuves techniques pour les binômes (attribution des cuisines).  
Le grand public circule en accès libre sur le marché et peut assister aux différentes épreuves tout au long de la journée.
- **10h30 - Début de l'épreuve recette salée**
  - Sur le Marché : les équipes disposeront d'un temps limité pour aller chercher leurs marchandises sur le marché.
- **13h00/14h - Présentation devant jury des recettes salées – Pitch**
- **15h00 - Début de l'épreuve recette sucrée**
  - Sur le Marché : les équipes disposeront d'un temps limité pour aller chercher leurs marchandises sur le marché.
- **16h30/17h30 - Présentation devant jury des recettes sucrées – Pitch**
- **18h00** – Fin de la manifestation, démontage.

---

## **Conditions générales de participation au Marché**

« Etoiles de Lozère », le 25 septembre 2021 à Sainte Lucie

Tout engagement avec l'organisateur de l'évènement, Lozère Développement, vaut acceptation, sans aucune réserve, par le PARTICIPANT des conditions ci-après définies.

Les modalités d'organisation de la manifestation, notamment la date, la durée (y compris son ajournement ou la clôture anticipée), l'emplacement où elle se tiendra, les heures d'ouverture et de fermeture sont déterminées par l'organisateur et peuvent être modifiées à son initiative sans que les participants puissent réclamer aucune indemnité.

Les inscriptions ne pourront être satisfaites que dans la limite des emplacements disponibles et selon leur ordre d'arrivée.

En cas de demande non satisfaite, nous vous recontacterons afin d'étudier avec vous une solution alternative.

Le formulaire d'inscription dûment complété et signé a une valeur contractuelle. Il doit être retourné à l'organisateur dans les délais impartis, accompagné du paiement de la caution (par chèque à l'ordre de Lozère Développement).

L'inscription définitive, après réception de ces pièces, vous sera confirmée par mail adressé par l'organisateur. Le renvoi du bulletin d'inscription signé entraîne l'acceptation totale de ce présent règlement.

Les produits exposés, mis à la dégustation, offerts ou vendus par le participant devront être produits / transformés en Lozère, avec des matières premières principales issues prioritairement de Lozère.

Le dépôt-vente est accepté dans les mêmes conditions, après agrément de l'organisateur (la liste de produits et du fabricant doit être fournie à l'organisateur au moment de la demande d'inscription).

Le participant s'engage à fournir à l'organisateur la liste des produits présentés sur son stand pendant la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de refuser un exposant ou certains produits d'un participant qui ne répondraient pas aux critères énoncés plus haut.

Chaque exposant reste responsable des denrées alimentaires et boissons servies au public lors de la manifestation. L'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais une assurance multirisque garantissant les biens dont il a la propriété ou la garde et notamment contre le risque de vol ou de perte des objets exposés ou autres objets lui appartenant ainsi que les risques d'intoxication alimentaire. Cette assurance doit également couvrir la responsabilité civile de l'exposant pour les dommages commis aux tiers (l'exposant devra être en mesure de justifier de cette assurance). L'organisateur se dégage de toutes responsabilités à ces égards.

La distribution gratuite d'alcool sur le sol public est interdite, à l'exception des dégustations organisées par les producteurs exposants et les organisateurs.